

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 3^E CYCLE

**Institut national des langues et civilisations
orientales - Inalco**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 19/11/2024



Au nom du comité d'experts :

Alexandra Merle, présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de la formation du 3^e cycle de l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco, pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022) et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que cette période a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de différentes transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 3^e cycle (mise en œuvre de l'arrêté 2016, création de formations articulant le master et le doctorat, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur le dossier d'autoévaluation de la formation doctorale construite dans le périmètre de l'école doctorale de l'Inalco, et d'autre part, sur une audition, menée sur site et comprenant des rencontres avec les responsables de la formation doctorale et avec le panel de doctorants inscrits dans l'école doctorale.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la formation suivante :

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Langues, littératures et sociétés du monde* (n° 265)

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 3^e cycle de l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Mme Alexandra Merle, professeure des universités en études ibériques à l'université de Caen Normandie. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Dominique Darbon, professeur des universités en science politique à Sciences Po Bordeaux.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Marie-Christine Bordeaux, professeure des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Natalia Gamalova, professeure des universités en études russes à l'université Jean-Moulin Lyon 3 ;
- M. Laurent Gautier, professeur des universités en études germaniques à l'université de Bourgogne ;
- Mme Bérengère Lafiandra, doctorante en études anglophones à l'université Jean-Moulin Lyon 3 ;
- M. Stéphane Lojkin, professeur des universités en littérature française à Aix-Marseille Université ;
- Mme Anna-Livia Morand, consultante, formatrice et chercheuse dans le domaine des ressources humaines dans l'enseignement supérieur, Adoc-metis, Strasbourg ;

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport de la formation doctorale

FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE LANGUES, LITTÉRATURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE (N° 265)

Établissement

Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco

Présentation de la formation

La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED) *Langues, littératures et sociétés du monde* n° 265 est la seule ED rattachée à l'Inalco. Son périmètre qui couvre principalement le domaine Sciences de l'homme et humanités, est défini par l'étude des zones géographiques, linguistiques et culturelles de l'Europe Orientale, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et des Amériques. Les trois domaines disciplinaires appelés à structurer cette forte richesse aréale se conjuguent autour des arts, de la linguistique et des études sociales : 1) Littératures, arts et oralités, 2) Sciences du langage, 3) Sciences sociales. L'ED est accréditée pour délivrer les diplômes de doctorat selon quatorze spécialités. Le nombre d'inscrits en 2022 en pourcentage pour chacune des spécialités est : 1) Arts (5,2 %) ; 2) Économie et société (2,5 %) ; 3) Épistémologie, histoire des sciences (0,35 %) ; 4) Études africaines (2,8 %) ; 5) Géographie humaine et économique (1,4 %) ; 6) Histoire, sociétés et civilisations (15 %) ; 7) Littératures et civilisations (22,4 %) ; 8) Philosophie (2,1 %) ; 9) Sciences de l'éducation (0,7 %) ; 10) Sciences du langage : linguistique et didactique des langues (25,9 %) ; 11) Sciences politiques et relations internationales (5,6 %) ; 12) Sociologie, anthropologie, ethnologie (13,3 %) ; 13) Traductologie (0,7 %) ; 14) Traitement automatique des langues (TAL, 2,1 %). À une exception près, ces spécialités sont disciplinaires.

La formation doctorale par la recherche est adossée à 14 unités de recherche (dont 8 unités mixtes de recherche [UMR]), parmi lesquelles 9 sont aréales : Centre Asie du Sud-Est (CASE) – UMR 8170 ; Centre de recherches Europe-Eurasie (CREE) – équipe d'accueil (EA) 4513 ; Centre de recherche Moyen-Orient et Méditerranée (CERMOM) – EA 4091 ; Centre d'études et de recherches sur les littératures et les oralités du monde (CERLOM) – EA 4124 ; Centre de recherches linguistiques sur l'Asie Orientale (CRLAO) – UMR 8563 ; Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA) – UMR 245 ; Équipe de recherches en textes, informatiques, multilinguisme (ERTIM) – EA 2520 ; L'Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE) – UMR 8043 ; Langues et civilisations à tradition orale (LACITO) - UMR 7107 ; Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et diasporas (LACNAD) – EA 4092 ; Langages, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN) – UMR 8135 ; Centre de recherche sur le monde iranien (CeRMI) – UMR 8041 (héritier de Mondes iranien et indien – UMR 7528) ; Pluralité des langues et des identités : didactique, acquisitions, médiations (PLIDAM) – EA 4514 ; Structure et dynamique des langues (SeDyl) – UMR 8202. Plusieurs de ces unités sont inter-établissements. En 2021-2022, l'ED enregistrait 292 doctorants (164 femmes et 128 hommes) et 123 encadrants et co-encadrants actifs.

1. La politique de la formation doctorale menée dans le périmètre de l'école doctorale

La formation doctorale mise en œuvre dans le périmètre de l'école doctorale est conforme au positionnement de l'Inalco et cohérente avec deux axes (sur quatre) du projet d'établissement : la structuration en études aréales et le développement des partenariats. La formation doctorale correspond à la vocation scientifique traditionnelle de l'établissement : promouvoir les connaissances originales, voire uniques, relatives à la diversité linguistique et culturelle en dehors de l'Europe occidentale. Le périmètre scientifique de l'ED se divise en trois domaines : arts, linguistique et sociétés, et cette subdivision est traditionnelle pour les sciences humaines et sociales (SHS). Le domaine « arts » se décline selon deux spécialités : *Arts et Littératures et civilisations*. Le domaine « linguistique » se décline selon trois spécialités : *Sciences du langage : linguistique et didactique des langues, Traductologie* et TAL. Le domaine « sociétés » inclut cinq spécialités, il est donc plus éclectique que les deux domaines précédents : *Économie et société, Géographie humaine et économique, Histoire, sociétés et civilisations, Sciences politiques et relations internationales, Sociologie, anthropologie, ethnologie*. Trois spécialités — *Épistémologie, histoire des sciences, Philosophie* et *Sciences de l'éducation* — sont à la marge de

la structuration tripartite « arts, linguistique et sociétés ». Or, la formation doctorale combine les études des aires culturelles (une spécialité est de type aréal : « études africaines ») et le classement disciplinaire de ses spécialités qui sont très hétérogènes. L'hybridation « aire/discipline » rend difficile le décryptage de la filiation entre la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED *Langues, littératures et sociétés du monde* et les formations aréales en licence et en master.

Le dossier d'autoévaluation (DAE) laisse entendre que l'ED travaille sur la réduction du nombre des spécialités recommandée par l'évaluation précédente du Hcéres. En réalité, il s'agit plutôt de reformulations des intitulés. La formation doctorale propose des manifestations scientifiques qui s'appuient sur des partenariats internationaux : séminaires doctoraux interdisciplinaires, écoles d'été et mobilités. Les partenariats les plus actifs et marquants concernent l'Observatoire de l'Indo-Pacifique, le musée du Quai Branly et la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), groupement d'intérêt public qui assure plusieurs modules de la formation doctorale.

La structuration de la formation doctorale est globalement cohérente avec l'organisation de l'établissement et les unités de recherche. L'ED *Langues, littératures et sociétés du monde* occupe naturellement la position centrale dans l'organisation de la formation doctorale à l'Inalco. En collaboration étroite avec les unités de recherche (UR), elle organise des séminaires et des ateliers doctoraux dont des formations transversales. Le séminaire « Violences sexuelles et violences de genre dans le monde » est appelé à devenir un axe prioritaire transculturel de l'établissement. La difficulté déjà relevée qui consiste à faire converger les spécialités disciplinaires de l'ED et les profils des UR empêche d'apprécier l'apport de telle ou telle UR dans la formation. Par ailleurs, certaines thèses risquent d'être marginales par rapport aux axes stratégiques des UR. Afin d'y remédier, l'ED pratique des co-directions qui réunissent un spécialiste d'une aire géographique et un encadrant spécialisé dans un champ thématique ou disciplinaire. Le nombre de thèses en co-tutelle, variant de 22 à 30, est tout à fait honorable (environ 10 %). Le dossier d'autoévaluation ne met pas en évidence les axes de chacune des unités de recherche, sauf dans le cas des UR CASE et CeRMI. Il est donc difficile d'apprécier la conformité des thèses par rapport aux axes. Le rapport de l'établissement détermine sommairement la vocation de chaque UR en insistant sur la recherche interdisciplinaire, les langues et cultures locales et les traditions orales. Les axes de deux UR citées dans le Livret du doctorant montrent l'originalité dont bénéficie la formation lorsque les études aréales s'organisent autour de sujets précis. Par exemple : « Les formes d'autorité en Asie du Sud-Est », ou « Matérialités : innovations, consommations, circulations, appropriations ».

La formation doctorale inclut une formation à et par la recherche qui contribue globalement à l'élaboration des travaux de recherche des doctorants. Le nombre de thèses soutenues (177) durant la période de référence témoigne de la bonne qualité de la formation : on passe de 39 soutenances en 2021 à 23 en 2022. Durant son parcours, chaque doctorant remplit un portfolio qui détaille sa formation organisée autour de trois types d'activités : séminaires et ateliers, formation professionnalisante (par exemple, informatique, cartographie, recherche de terrain) et ses propres travaux scientifiques. L'ED met, à juste titre, en valeur les recherches de terrain, sans mettre pour autant en relief ses formations intégrité se rapportant aux protocoles à respecter lors des enquêtes de terrain. La mention de « compétences développées » dans le modèle de portfolio est à saluer, mais il est regrettable qu'il s'agisse d'une section séparée des expériences qui ont permis de les acquérir ou de les développer.

Les moyens employés pour améliorer l'intégrité scientifique des doctorants sont conformes à la réglementation en vigueur : un référent « intégrité scientifique », de la sensibilisation lors de la journée d'accueil des doctorants, la disponibilité des ressources appropriées sur le site web de l'ED, la charte du doctorant évoque aussi l'intégrité scientifique. La formation à l'éthique de la recherche existe depuis 2021-2022. Ce processus est à ses débuts : 31 doctorants (sur 292) y ont été formés. Les doctorants sont pourtant inégalement informés des modalités précises de ces formations.

La production scientifique des doctorants n'est pas chiffrée dans le DAE ; elle est sans doute comptabilisée par les UR. Le dossier ne fournit pas non plus les principaux domaines ou la géographie éditoriale de ces travaux, ce qui ne permet pas d'évaluer la répartition entre types de supports ni la stratégie de choix des supports. En 2017-2022, la part des thèses déposées dans des archives ouvertes, par rapport aux thèses soutenues faisant l'objet d'un dépôt légal, avoisine ou dépasse 50 % : 27 sur 44 (61 %), 19 sur 33 (58 %), 18 sur 38 (48 %), 23 sur 39 (59 %), 12 sur 23 (52 %). Ces chiffres sont tout à fait satisfaisants. Un autre aspect positif : en collaboration avec la BULAC, l'ED propose un séminaire « science ouverte » ; le nombre de doctorants formés à ces outils n'est pas précisé. L'ED a mis en place une mission dédiée spécialement aux humanités numériques, mais on ne sait pas exactement en quoi elle consiste ni comment est abordée la nature même de ces humanités numériques. La thématique des séminaires doctoraux est particulièrement attractive ; par exemple : « Penser et Traduire autrement les Littératures », « Linguistique sémitique en contact avec des langues en Méditerranée », « Relecture de l'héritage classique », « Anthropologie comparée de l'Asie du Sud-Est ».

La formation doctorale s'appuie peu souvent et à la marge sur une politique de professionnalisation dans une perspective de valorisation du doctorat. La formation en professionnalisation, proposée avant 2019 par la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), n'a pas été remplacée par une offre systématique et c'est donc un terrain non occupé par l'ED. Les partenariats avec l'Observatoire de l'Indo-Pacifique et le Musée du quai Branly, représentant le milieu socio-professionnel, remédient très partiellement à cette insuffisance et ne peuvent couvrir tous les domaines à l'intérieur du périmètre de l'ED. En ce qui concerne les carrières non académiques, les doctorants ont bénéficié d'une formation sur l'auto-entrepreneuriat. Les doctorants qui se destinent à l'enseignement peuvent se former professionnellement grâce aux heures de vacation qui leur sont confiées, ce qui est fort limité. Le nombre de doctorants ayant obtenu un financement ou exerçant une activité rémunérée est élevé (entre 21 et 63). Entre 5 et 18 personnes, selon les années, accomplissent des missions complémentaires au contrat doctoral. En ce qui concerne la carrière des jeunes docteurs, la majeure partie exerce dans l'enseignement, sans que soit précisé s'il s'agit de l'enseignement supérieur ou du secondaire, ni quel est leur statut. On ne peut que féliciter l'ED pour quatre thèses CIFRE et 13 contrats doctoraux ; de plus ces chiffres sont en hausse.

La formation doctorale est ouverte aux partenariats internationaux de haut niveau dont les résultats et les perspectives sont riches. La valeur de cette internationalisation se manifeste en particulier dans la collaboration avec les universités d'Oxford, de Leiden, de Hambourg, de Venise, de Prague, European Area Studies Initiative. Il faut mettre particulièrement en valeur la mobilité des doctorants liée au travail de terrain, même si cette dernière est en baisse pour des raisons géopolitiques. En 2017 et 2018, deux doctorants ont obtenu des contrats doctoraux à la School of Oriental and African Studies (SOAS, Londres). L'ED a également élaboré un programme commun avec l'Orientale de Naples sur l'art et le patrimoine afghan. Le double cursus doctoral en droit (droit compris au sens non pas juridique mais sociologique) avec l'université de Tohoku (Japon) est mentionné seulement dans le rapport de l'établissement, car ce partenariat est nouveau, aucun doctorant n'a encore pu en bénéficier. Plusieurs enseignants-chercheurs (EC) ignorent son existence, ce qui témoigne de la circulation insuffisante de l'information. En 2023, l'Inalco est devenu membre de l'alliance universitaire Européenne EUniWELL ; l'ED compte bénéficier de cette ouverture à l'avenir, mais cela relève de la trajectoire.

2. Les dispositifs de formation, d'accueil et d'encadrement des doctorants

La formation doctorale définit les compétences visées dans le portfolio des doctorants et dans la structure du catalogue de formation mais ne met pas systématiquement en évidence ni en valeur les connexions concrètes entre, d'une part, les formations et les activités de l'ED et, de l'autre, le développement et la valorisation des compétences visées. Les compétences que les doctorants doivent acquérir dans cinq domaines sont répertoriées dans leur portfolio : ce sont des compétences informatiques, organisationnelles, rédactionnelles, ainsi que des compétences concernant la prise de parole et la synthèse. Cette liste est toutefois trop succincte et lacunaire, dans la mesure où elle exclut, par exemple, les compétences disciplinaires. Le portfolio et le DAE ne prennent pas pour règle de relier les activités et formations de l'ED aux compétences attendues. Cette connexion est respectée ponctuellement (deux fiches) dans le catalogue des formations de l'ED : pour le séminaire de l'UMR SeDyL « Pratiques langagières - terrains, méthodes, théories » et une visio-conférence de la BULAC. La structuration de la formation s'efforce de se construire en cohérence avec les blocs de compétences. Dans le catalogue de formation, les activités scientifiques de l'ED sont regroupées en six blocs de compétences : 1) conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective (R&DEP) ; 2) mise en œuvre d'une démarche de R&DEP ; 3) valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&DEP ; 4) veille scientifique et technologique à l'échelle internationale ; 5) formation et diffusion de la culture scientifique et technique ; 6) encadrement d'équipes dédiées à des activités de R&DEP. Ces blocs sont conformes aux segments visés par les fiches RNCP correspondant au périmètre de la formation doctorale « Enseignement, formation » et « Spécialités plurivalentes des services aux personnes ». La formation doctorale valorise les compétences acquises par les doctorants à travers leurs travaux de recherche. Comme l'a montré l'entretien avec les doctorants, les objectifs et les méthodes de formation dans le cadre d'une approche par compétences sont assurés essentiellement par les directeurs de thèse et portent de ce fait sur les compétences rédactionnelles, ce qui implique, sans aucun doute, un savoir-faire riche et utile, mais ne favorise pas nécessairement la réflexion sur la place des jeunes docteurs dans le monde socio-économique en dehors de la carrière universitaire.

Les règles de recrutement des doctorants, fixées par le Conseil de l'ED, sont minutieusement respectées ; on ne peut que saluer la procédure d'admission qui exige l'excellence et accorde une attention particulière aux corpus choisis par les candidats. Ces mesures doivent permettre de diminuer les abandons. Les modalités d'accueil des doctorants sont de qualité, tiennent compte de la diversité du public accueilli, et relèvent principalement des UR. Chacune des 14 UR dispose d'une salle équipée en matériel informatique à la Maison

de la recherche, ce qui favorise considérablement les échanges entre EC et doctorants. Les règles pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR) sont explicites ; la suppression de l'ouvrage HDR inédit serait regrettable. Un nombre très respectable de candidats ont obtenu l'HDR durant la période de référence (31 EC).

La majorité des doctorants bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement d'une qualité variable selon les UR, permettant le bon déroulement de leurs travaux de recherche. La composition et le fonctionnement des comités de suivi individuels (CSI) sont conformes aux dispositifs réglementaires, mais restent peu clairs pour les doctorants et varient d'une personne à l'autre. Chaque année, le CSI est, si possible, le même et est composé de deux membres au minimum dont un au moins est HDR. Les doctorants bénéficient de dispositifs de soutien pour mener et valoriser leurs travaux de recherche : l'ED consacre l'essentiel de son budget au financement de la mobilité, dont les mobilités de terrain, soit une part comprise entre 50 et 60 %. Les étudiants peuvent partir deux fois par an ; ils ne doivent pas dépasser le plafond annuel de 1000 € ; les UR et l'ED se partagent les frais. L'établissement a mis en place un système de prêt d'ordinateur portable à destination des doctorants. Le service Réussite étudiante et vie étudiante de l'Inalco organise régulièrement les séminaires et actions contre les discriminations ; toutefois, les dispositifs d'encadrement des doctorants en faveur de la promotion des bonnes pratiques pourraient être développés davantage.

Les dispositifs de la formation doctorale sont bien adaptés aux doctorants internationaux, liés à l'ambition et l'orientation intrinsèquement internationale de l'ED. La Direction de la recherche, de la valorisation et des études doctorales (DirVED) a élaboré un « Guide des chercheurs étrangers » auquel l'ED a participé. La formation doctorale inclut des enseignements en langue étrangère et en français ; toutefois, l'offre est rarement suffisante pour couvrir une demande qui est toujours élevée. La politique concernant la rédaction des thèses (hors co-tutelle) en anglais correspond aux usages courants destinés à protéger la francophonie : le doctorant doit justifier sa demande de rédiger en anglais et la soumettre à l'approbation de la direction de l'ED. La mise en place de l'année préparatoire semble être une expérience louable mais elle s'avère peu convaincante, il y a très peu d'inscrits et les auditions n'ont pas permis de lever les doutes existant quant à son utilité réelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation doctorale

Le flux des candidatures et des inscriptions est stable. La formation enregistre entre 70 et 80 inscriptions par an. L'ED associe son attractivité à la recherche de terrain et participe aux groupes de travail sur les terrains « empêchés ou entravés ». Il n'existe pas de dispositifs d'information destinés à attirer de nouveaux inscrits, ce qui s'explique par les expertises disciplinaires de l'ED *Langues, littératures et sociétés du monde* : elles sont rares, voire uniques, à l'échelle mondiale.

Les dispositifs d'accompagnement et d'aménagement du parcours du doctorant permettent de mesurer et d'améliorer la performance de la formation doctorale. La durée moyenne des thèses correspond à la moyenne courante en SHS : quatre ans pour les thèses financées, six ans pour les autres. Le nombre d'abandons est fluctuant (31-16-23-16-21), et ne paraît pas excessif compte tenu du nombre de doctorants étrangers n'ayant jamais étudié en France. Les mesures d'aménagement sont naturelles pour tous les encadrements doctoraux : accompagnement individualisé, césure, libre choix de parcours de formation et d'activités doctorales, séjours à l'étranger. Depuis 2021, l'ED a mis en place un catalogue des formations divisé en six blocs de compétences. Il n'existe pas de circuit d'information harmonisé et accessible à tous les doctorants sans exception. Ils semblent être informés au fil de l'eau par courriel.

L'envoi annuel des questionnaires ne donne pas lieu à une analyse suivie et perspicace du devenir professionnel des docteurs du fait de la faible participation des diplômés et de la représentativité « métiers » unilatérale. En 2017-2022, l'ED a délivré le titre de docteur à 179 personnes. Tous les ans, l'ED organise des enquêtes de suivi de ses diplômés ; entre 27 et 44 personnes participent habituellement. Un questionnaire a donné 106 réponses, dont 50 provenaient des diplômés qui exercent dans l'enseignement. Ce taux de participation et cette représentativité sont insuffisants pour aboutir à une analyse pertinente. Certains encadrants assurent un suivi individuel du devenir de leurs propres doctorants, mais ces données ne sont pas collectées ni analysées par l'ED. Une nouvelle charte engage les doctorants à informer l'ED de leur devenir professionnel sur une période de cinq ans après l'obtention du doctorat. Cette mesure doit augmenter la pertinence des analyses. En 2021, l'insertion des diplômés en 2010-2019 a fait l'objet d'une enquête spéciale suffisamment représentative.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation doctorale

La formation doctorale est soutenue et dynamisée par la politique de l'établissement en matière de ressources humaines et d'allocation des moyens. Le budget de l'ED s'élève à 68 000 euros. La gouvernance de l'ED est assurée démocratiquement par un conseil composé de 26 membres et régie par un règlement. La gestion administrative est confiée à une responsable administrative et à une secrétaire. Ce tandem, renforcé par un agent récemment recruté, satisfait les acteurs de la formation du fait de son ancienneté et de son expérience. La nouvelle structure créée en 2021 — DiRVED — complète avantageusement la gestion de l'ED. Relativement à l'encadrement doctoral, l'ED limite à huit le nombre de doctorants par encadrant, chiffre qui est *in globo* respecté. La plupart des encadrants dirigent de fait une seule thèse. Il est difficile d'évaluer les données relatives aux ressources humaines car les effectifs fournis dans le DAE (108) ne correspondent pas au nombre général d'encadrants (123). Le co-encadrement des thèses par des maîtres de conférences (MCF) est lié à la spécialisation étroite des thèses. Il est souhaitable de clarifier à quel moment l'ED fait appel aux compétences d'un MCF non habilité : avant ou après l'inscription du doctorant. Entre 22 et 27 co-directeurs ne sont pas habilités.

Le DAE reconnaît que l'évaluation interne de la formation par les doctorants est insuffisante : les enquêtes de satisfaction ne sont ni régulières ni généralisées. Ces enquêtes et l'étude ciblée des besoins des doctorants restent sporadiques, occasionnelles et informelles. L'ED s'appuie plutôt sur des retours oraux faits par les représentants des doctorants qui participent au conseil de l'ED. Comme la visite l'a montré, les doctorants n'ont pas été associés à la rédaction du DAE ni à sa relecture, et ils ignorent les enjeux de l'évaluation.

5. Les orientations majeures pour le prochain contrat quinquennal

Durant le prochain contrat quinquennal l'ED envisage de renommer ses 14 spécialisations, sans les restructurer, malgré la recommandation de l'évaluation précédente. Elle projette une mise en place de la politique de pilotage suivie. De nouveaux partenariats internationaux élargissent ses pistes de réflexion sur une plus grande internationalisation mise en exergue comme prioritaire. L'insertion professionnelle serait liée à cet objectif. D'autres objectifs visent : la visibilité de la formation, l'interdisciplinarité des séminaires, le suivi des jeunes docteurs et l'interaction avec le monde socio-professionnel.

Conclusion

Points forts

- La richesse des études aréales, le travail sur des corpus rares voire uniques à l'échelle mondiale ;
- Un quart de thèses consacrées à la recherche en sciences du langage : linguistique et didactique des langues, dont les langues rares ;
- Des enquêtes de terrain enrichissantes pour la recherche française ;
- La fructueuse collaboration avec la BULAC ;
- Les effectifs relativement stables malgré les perturbations géopolitiques ;
- La création d'une mission dédiée aux humanités numériques ;
- Plusieurs thèses CIFRE.

Points faibles

- Une absence de processus d'évaluation interne, régulier et systématisé, de la formation doctorale.
- Une lisibilité imparfaite et difficile de la connexion entre les 14 spécialités disciplinaires et les approches aréales spécifiques pour l'ED, et, concurremment, entre master et doctorat ;
- La sous-estimation des outils permettant de valoriser efficacement les compétences des doctorants développées à la fois par la pratique de la recherche et par le suivi de formations complémentaires ;
- La mise en valeur insuffisante des perspectives de l'insertion professionnelle non académiques ;
- Les manques d'informations mises à la disposition des doctorants qui conduit à une disparité de traitement entre eux ; par exemple, celles sur la formation « intégrité » relativement au protocole à respecter lors des enquêtes de terrain.

Recommandations

- Mettre en place un processus d'évaluation interne de la formation doctorale auprès des étudiants, régulier, et pérenne, qui permettra un pilotage plus rigoureux de la formation doctorale.
- Repenser les intitulés des spécialités dont le nombre et l'éclatement peuvent être facilement réduits, 10 spécialités au lieu de 14.
- Relier chaque formation ou activité aux compétences professionnelles visées, ce qui sera aussi pertinent pour la réflexion sur l'avenir socio-économique des jeunes docteurs.
- Systématiser la sensibilisation des doctorants aux perspectives de l'insertion professionnelle non académiques. Cette réflexion est d'autant plus indispensable que la thématique des thèses préparées sous la tutelle de l'ED 265 se rapporte souvent aux langues (et aux cultures) peu enseignées en France, voire dans le monde entier, parfois même en voie de disparition. Mettre en rapport l'expertise parfois unique de ses doctorants et les besoins de la société actuelle.
- Rendre les informations sur les modules, formations, volumes horaires, CSI centralisées et accessibles à tous les doctorants, et ce durant toute leur scolarité.

La formation doctorale est en point d'attention pour le motif suivant :

Le processus d'évaluation interne est peu effectif, que ce soit pour l'évaluation des formations par les doctorants ou pour l'évaluation de la formation doctorale en tant que telle.

Observations de l'établissement

Référence

Présidence/Ecole Doctorale]

Service émetteur

Présidence]

Direction Ecole Doctorale]

Mail

Ecole.doctorale@inalco.fr

À : Madame Lynne Franjié
Directrice du Département d'évaluation
des formations au HCERES]

Paris, le vendredi 1er mars 2024]

Note

Objet : Observations de l'Inalco

Nous adressons nos vifs remerciements au comité HCERES pour son évaluation de l'École doctorale de l'INALCO. Nous avons été sensibles à son engagement confraternel et à son attention bienveillante lors de la visite qu'il nous a rendue, le 9 novembre 2023, et apprécions à sa juste mesure l'importance des observations et des recommandations qu'il a bien voulu formuler.

Le rapport d'évaluation qui nous a été adressé a déjà fait l'objet d'une première réponse dont le motif était de signaler des erreurs factuelles qui ont pu s'y glisser. La présente réponse, quant à elle, nous permettra de formuler quelques réflexions de portée plus générale.

Le comité attire notre attention (page 2) sur le fait que la production scientifique des doctorants n'est pas présentée de manière suffisamment précise dans notre DAE. En toute bonne foi, nous considérons que la présentation de ces informations incombait aux unités de recherche qui, d'ailleurs, ont fait l'objet de l'évaluation en même temps que notre École doctorale. Nous prenons en compte la remarque du comité et veillerons à ce que, dans le prochain DAE, les données concernant la production scientifique de nos doctorants soient plus clairement exposées.

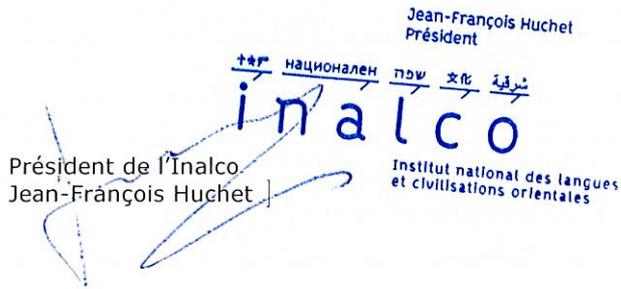
Le rapport d'évaluation soulève la question de l'articulation entre l'aréal et le disciplinaire aussi bien qu'entre les études en Master et la formation doctorale. Sur ce point, il est important de préciser que la direction de l'INALCO a déjà initié une importante réforme de Master dont l'objectif est de renforcer cette articulation.

Par ailleurs, nous rappelons que l'inscription de nouveaux doctorants dans notre École doctorale est précédée par une délibération du Conseil de l'École dont le but est de s'assurer d'un encadrement garantissant précisément cet équilibre entre l'aréal et le disciplinaire, ce qui conduit parfois à des codirections de thèses. Cette politique, comme l'a remarqué, d'ailleurs, le comité d'experts, a donné des résultats parfaitement convaincants.

Nous tenons, néanmoins, à rappeler qu'il s'agit d'une question structurelle et épistémologique qui, même sur un plan purement théorique, ne pourrait jamais être résolue de manière idéale et entièrement satisfaisante, à moins de bénéficier de financements colossaux permettant une embauche massive d'enseignants-chercheurs et une hypertrophie des unités de recherche.

Il n'en reste pas moins que l'histoire de notre Institut reste, avant toute chose, celle du développement d'études et d'expertises aréales. C'est dans cet héritage historique et intellectuel que s'ancrent notre identité et notre incontestable renommée internationale. C'est pourquoi le renforcement des approches disciplinaires auquel nous procédons actuellement dans nos formations et dans la recherche ne saurait être fait au détriment de ce qui constitue notre force et notre qualité essentielle : la connaissance approfondie des langues et des cultures orientales.

Enfin, le comité (à la page 4) suggère le maintien de l'HDR basée sur un ouvrage inédit. Nous souhaitons rappeler qu'à l'INALCO, l'inédit n'est plus obligatoire depuis plusieurs années. En revanche, l'exigence de 15 publications après la soutenance de thèse permet de garantir un haut niveau d'expertise des candidats. Rétablir l'inédit devrait conduire à baisser le volume des publications exigées sous peine de placer trop d'obstacles devant les candidats qui seraient tentés de préparer leur HDR dans d'autres institutions d'enseignement supérieur, ce qui n'est évidemment pas souhaitable. À notre avis, il n'est souhaitable de modifier les règles actuelles qu'à la marge, mais pas dans ses grandes lignes qui sont à la fois attractives et exigeantes.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

